Université de Paris

DU Radioprotection appliquée à la médecine du travail

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Le DU remplit les conditions prévues par l'arrêté du 28 mai 1997 qui impose une formation spécifique aux Médecins du Travail chargés de la surveillance médicale des travailleurs des entreprises extérieures intervenant dans des Installations Nucléaires de Base (INB).

Pour information, l'accès de certains sites est soumis à une autorisation qui ne dépend pas de l'Université.

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUB051

Responsable de l'enseignement : Pr Jean Christophe Amabile

Forme de l'enseignement : en présentiel

. Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

* Dispenser un enseignement concernant les risques professionnels des rayonnements ionisants, la réglementation de prévention et la surveillance médicale des personnels exposés à ces rayonnements.
* Le code du travail impose cette formation aux médecins du travail qui surveillent des salariés d'entreprises extérieures intervenant en centrale nucléaire (installation on nucléaire de base).
* De nombreux personnels sont susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants (Rayons X, produits radioactifs) dans les hôpitaux, laboratoires, centrales nucléaires, certaines industries… Cette formation est adaptée pour les médecins du travail de ces secteurs.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUB051

Volume horaire : 127 heures réparties sur une année universitaire :

* 45 heures d'enseignement théorique
* 82 heures d'enseignement pratique dont 60 heures en installation nucléaire de base.

Calendrier : Octobre à mars

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Enseignement théorique

I - Bases physiques

II - Bases radiologiques et radiopathologiques

III - Sources en rayonnements et risques d'exposition associés

IV - Radioprotection: recommandations et réglementations

V - Rôle du médecin du travail en radioprotection

VI - Radioprotection dans certains milieux professionnels

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 09 décembre 2020

VII - Débat

Enseignement pratique

I - Radiodiagnostic et radiothérapie

II - Médecine nucléaire et curiethérapie

III - Santé au travail en installation de base nucléaire

IV - Travaux pratiques en centrale nucléaire de l'E.D.F.

V - Les moyens de surveillance des expositions internes et externes de l'IRSN

VI - Stage pratique en installation nucléaire de base

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ressources matérielles : les supports pédagogiques sont mis à disposition des stagiaires sur Moodle

Admission

* Les médecins du travail
* Les médecins inspecteurs du travail
* Les médecins inspecteurs de la santé
* Les médecins conseils de la sécurité sociale
* Les étudiants de 3ème cycle du DES de médecine du travail
* Les médecins étrangers justifiant d'une spécialisation en médecine du travail acquise à l'étranger et jugée suffisante par les directeurs de l'UFR Cochin Port-Royal
* Tous les candidats jugés aptes par la commission pédagogique sur étude du dossier

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1700 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1700 €**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1200 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **850 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 11 juin 2020

Date de fin de candidature : 15 sept. 2020

Date de début de la formation : 6 oct. 2020

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 09 décembre 2020

Université de Paris

Responsable(s) pédagogique(s)
Jean Christophe Amabile

Coordinateur pédagogique
Lynda Bensefa-Colas
lynda.bensefa-colas@aphp.fr

Secrétariat pédagogique
Margarette Guercin
margarette.guercin@parisdescartes.fr

Pôle Formation Continue Universitaire
Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU - Médecine
01 76 53 46 30
inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)
Faculté de médecine

Durée
127 heures

Modalité(s) de formation
- Formation continue

Capacité d'accueil
entre 12 et 22 étudiants / an

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 09 décembre 2020